

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL

ISSN 0009-344

Vol. 31

N° 2

AVRIL-JUIN 1994

Jean-Luc Desnier. — « *Restitutor aeris* » Les choix d'Octave en Gaule.

Le premier siècle avant notre ère fut pour la République romaine la période des crises dont les différentes guerres civiles marquent les paroxysmes. L'affrontement de Sylla et de Marius, celui de César et de Pompée, enfin le conflit entre Octave et Marc Antoine, précipitèrent la déchéance du régime républicain. La personnalisation croissante de la lutte pour le pouvoir trouva sa conclusion dans l'élaboration, sous la conduite d'Octave-Auguste, d'un pouvoir personnel fort, habilement présenté sous les traits d'un gouvernement modéré par la participation théorique de l'ensemble de la société à l'action politique menée.

Du pain (distribution des terres, approvisionnement régulier, fonctions lucratives ...) et des jeux (ceux du cirque, mais aussi ceux de l'ascension sociale) furent les récompenses qu'obtinrent civils et militaires pour prix de l'octroi des lourdes responsabilités de l'État à un seul homme. Ce quasi renoncement à la course aux honneurs, qui avait pourtant été la préoccupation essentielle des grandes familles romaines au cours des siècles précédents, s'explique en partie par l'état de crise de la société romaine au 1^{er} s. av. J.-C., ébranlée dans ses fondements. Les guerres civiles avaient en effet vu les concitoyens s'entretuer, des familles se déchirer et, pour certaines d'entre les plus nobles, disparaître. On assista même à la vente au poids des têtes de proscrits ! Contrecoup de cette anarchie, les abords de Rome et, pis encore, son approvisionnement furent menacés par les pirates, puis par l'Asiatique. Vacillant sur ses bases, Rome eut alors véritablement le sentiment d'être un colosse aux pieds d'argile.

Aussi ne peut-on s'étonner de voir lettres et monuments évoquer avec insistance les anciens temps bénis des dieux. Les Romains guettèrent avec anxiété les signes annonciateurs de l'apparition d'un homme plus

heureux et plus sage, capable de restaurer la puissance et la prospérité de l'État. D'un Sulla Felix à la quatrième églogue de Virgile, cette attente s'exaspère. Esprit politique habile, Octave-Auguste comprit qu'il lui fallait, pour parvenir à se maintenir au pouvoir, épouser les aspirations de ses concitoyens et les concrétiser. Du moins lui parut-il nécessaire de créer un cadre favorable à la mise en scène d'une réalisation partielle de ces vœux. Pour ce faire, il prit soin d'accompagner les événements, feignant parfois d'en être le jouet, pour mieux les maîtriser et les orienter dans le sens qui lui était favorable (1). Sa réussite fut si parfaite que son action et l'ensemble de son règne furent pour la majeure partie de ses successeurs, du 1^{er} s. à la fin du 4^e siècle, la référence obligée. Elle le fut d'autant plus dans les périodes de crises que celles-ci furent souvent comparées aux luttes ayant prélué à l'apparition d'Auguste.

* * *

Une bonne illustration de la synthèse réalisée par Auguste, entre un certain goût pour l'archaïsme qui lui était propre et la nécessité où il était d'innover politiquement et socialement, me semble pouvoir être dénotée dans l'observation de sa politique monétaire initiale.

À l'instar des autres chefs de partis, il monnaie l'or et l'argent destinés en grande partie à rémunérer ses troupes et à se gagner des fidèles. Mais on constate que, très tôt, il prend également soin de diversifier son monnayage pour que celui-ci atteigne toutes les couches de la société et s'insère dans les moindres péripéties de la vie quotidienne. C'est ainsi que, lors du siège de Pérouse, il renoue avec l'ancienne tradition républicaine en émettant des as de bronze au nom de DIVOS IVLIVS. Les petites coupures monétaires en métal commun n'étant plus frappées depuis longtemps, sauf très épisodiquement, on peut estimer avec quelque vraisemblance que la circulation monétaire du petit numéraire ne devait utiliser que d'anciens as, de plus en plus usés et de moins en moins nombreux. Toute relance des émissions dut, par suite, retenir l'attention du public et procurer à son promoteur la reconnaissance des usagers. Octave prit donc soin d'associer, sur ces espèces de maniement aisé, son portrait à celui de César divinisé pour signaler qu'il en était

(1) Sur la guerre civile et ses effets, P. Jal, *La guerre civile à Rome. Étude littéraire et morale*, Paris, 1963, p. 391 ss.; J.-L. Voisin, *Les Romains, chasseurs de têtes*, in: *Du Châtiment dans la Cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, 1984, p. 241-292, p. 265-267; sur l'attitude d'Octave, outre P. Grenade, *Essai sur les origines du Principat*, Paris, 1961, p. 43-99 (« La fin des guerres civiles »), voir Z. Yavetz, *La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le Haut Empire romain*, Paris, 1983, p. 53-54.



Fig. 1
VIENNA

Fig. 2
COPIA II

Fig. 3
NEMAUSUS III

(B.N. Cabinet des Médailles)

l'héritier légitime et qu'il reprenait à son compte certains points du programme populaire de l'ancien dictateur perpétuel (2). Par ailleurs, maître de la Narbonnaise dès le début des années 30 av. J.-C. puis, progressivement, de l'ensemble de la Gaule, il autorisa sans doute certaines colonies à monnayer également le bronze. Narbonne peut-être, Vienne (fig. 1), Lyon (*Copia*, fig. 2) et Arausio (?) émettent alors des monnaies arborant toutes au revers l'ancien type monétaire de l'as, la proue de navire, et au droit le portrait d'Octave seul ou associé tantôt à celui de César, tantôt à celui d'Agrippa (3). Après Actium, la colonie de

(2) A. Alföldi, J.-B. Giard, *Guerre civile et propagande politique: l'émission d'Octave au nom du Divos Iulius (41-40 avant J.-C.)*, *Quad. Tic.*, 1984, XIII, p. 147-161.

(3) *Narbonne*: J.-B. Giard, *La monnaie coloniale de Narbonne en 40 avant J.-C.*, *RN*, 1983, p. 63-72 et pl. XII-XVI; *Lyon*: J.-B. Giard, *Le monnayage de l'atelier de Lyon, des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. - 41 après J.-C.)*, Wetteren, 1983, p. 36-38, 73-74, pl. IV-VII; H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, pl. VII, n° 2943; *Arausio*: M. Amandry, *Les dupondii à la « tête de bélier » d'Arausio: une attribution controversée*, *BSFN*, juin 1985, p. 653-654; voir surtout le cadre général dressé par *id.*, *La genèse de la réforme monétaire augustéenne en Occident*, *BCEN*, 23-2, avril-juin 1986, p. 21-34 (chronologie relative et absolue, métrologie des frappes de bronze).

Nîmes, assuma pratiquement seule l'intégralité de l'approvisionnement en numéraire de bronze de la Gaule et de ses marches septentrionales jusqu'à ce que l'atelier de Lyon prenne partiellement le relais dans la dernière décennie du 1^{er} s. av. J.-C. (4). Sur ce monnayage nîmois (fig. 3), la proue de navire disparaît du revers pour faire place à l'évocation de la victoire d'Actium et de la conquête de l'Égypte par le biais de la représentation du crocodile enchaîné à une palme ornée d'une couronne de victoire. Toutefois, soucieux de bien marquer l'appartenance de ce monnayage à l'ensemble des séries précédentes de Vienne, Lugdunum ..., Auguste maintint au droit l'unité typologique en reprenant le motif des deux têtes adossées : la sienne et celle d'Agrippa ornée de la *corona naualis*, ainsi que la légende IMP DIVI F (5).

Par ces monnayages gaulois de bronze et leur cohérence interne, Octave renoue donc avec le passé républicain. Pourtant un détail semble ne pas s'accorder avec cette idée. A bien considérer ces différents monnayages coloniaux, on constate en effet que leur homogénéité profonde résulte de la représentation au droit de deux têtes distinctes. Or cette typologie ne coïncide pas avec l'ensemble de la tradition numismatique de la République romaine. Certes, on connaît bien des bustes monétaires accolés ou superposés, voire affrontés, mais aucune monnaie, avant Octave-Auguste, ne s'était ornée de têtes adossées (6). Octave innove donc, une fois encore, dans la continuité. Ceci posé, on peut se demander si cette création originale n'est pas la traduction d'un projet politique propre à Octave.

L'essentiel de la recherche a porté, jusqu'à présent, sur le monnayage de Nîmes et l'on a vu dans l'apparition des deux portraits d'Octave et d'Agrippa la simple célébration des deux vainqueurs d'Actium, Agrippa méritant d'être publiquement honoré pour avoir été l'artisan de la victoire finale. Cependant c'est méconnaître par là même l'insertion du monnayage nîmois dans une « tradition » remontant au début des années 30 av. J.-C.. Toute explication de la typologie nîmoise doit donc prendre en compte l'ensemble du monnayage colonial gaulois. De ce fait, on est obligé de contester la force de l'assimilation d'Auguste et d'Agrippa aux jumeaux Romulus et Rémus proposée récemment puisqu'elle oublie

(4) Voir en dernier lieu J. Van Heesch, Proposition d'une nouvelle datation des monnaies en bronze à l'autel de Lyon frappées sous Auguste, *BSFN*, avril 1993, p. 535-538 (à partir de 7-3 avant J.-C.).

(5) *Nîmes*: J.-B. Giard, Le monnayage antique de Nîmes, *Bull. Ecole Antique de Nîmes*, n.s., n° 6-7, 1971-1972, p. 46-60; D. Roman, Apollon, Auguste et Nîmes, *RAN*, XIV, 1981, p. 207-214.

(6) Sur les bustes accolés, superposés ou affrontés, voir M. H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Oxford, 1976, respectivement n° 307/1, 346/1, 346/3, 403/1, 455/2a, 463/1a, 515/1 (superposés), n° 534/2 (affrontés) et, tout récemment, P. Bastien, *Le buste monétaire des empereurs romains*, II, Wetteren, 1993, p. 649-675.

le prototype constitué des bustes de César et d'Octave (7). En revanche, on peut suggérer de la part d'Octave une tentative d'identification consciente avec le dieu Janus, ce qui permettrait de comprendre l'évolution typologique globale et particulière de ces monnayages coloniaux.

L'argument essentiel de cette hypothèse repose sur la ressemblance formelle entre la tête de Janus *bifrons* et le motif des têtes adossées, ainsi que sur le fait que Janus était représenté au droit de l'ancien as républicain, orné de la proue de navire au revers. Partant de cela, il devient possible de reconstituer l'élaboration progressive de l'iconographie des bronzes gaulois. Considérant que l'as de Narbonne représentant Octave et la proue de navire semble constituer la tête de la série (8), il faut attribuer à la phase chronologique suivante les monnaies ornées de la proue et des deux portraits de César et d'Octave, son héritier (9). Dans un troisième temps le buste de César est remplacé par celui d'Agrippa, développement que l'on peut dater des années précédant Actium puisque, sur les bronzes d'Arausio, Agrippa n'est pas coiffé de la couronne rostrale (10). Le terme de cette évolution est représenté par le monnayage nîmois sur lequel l'image de la victoire sur l'Égypte supprime la proue de navire traditionnelle du revers (11).

En créant ce nouveau type monétaire pour les monnaies de bronze qu'il faisait émettre en Gaule, Octave s'inspirait en fait de la typologie de l'ancien as républicain et visait donc le titre de restaurateur d'une tradition respectée. Mais on peut considérer que la signification de ces motifs s'est notablement enrichie tout au long de l'ascension politique

(7) J.-M. Roddaz, *Agrippa*, Rome, 1986, p. 207; repris par M. Amandry, cité *BCEN*, 1986, p. 28 et n. 30; on ne peut contester l'intégralité de l'argumentation car l'assimilation aux Jumeaux romains a fort bien pu jouer dans d'autres contextes, de même que la tentative visant à faire d'Octave un nouveau Romulus; mais il est difficile d'en reconnaître ici le moteur puisque le couple César - Octave préexista au couple Octave - Agrippa.

(8) J.-B. Giard, cité, *RN*, 1983, p. 68; M. Amandry, cité, *BCEN.*, 1986, p. 23-26.

(9) J.-B. Giard, *Lyon*, cité, p. 36-37 (place dans le même groupe chronologique les monnaies au double portrait de César et d'Octave, ainsi que celles aux figures d'Octave et Agrippa; leur succession paraît cependant plus logique que leur concomitance); M. Amandry, cité, *BCEN.*, 1986, p. 34 (« rappeler la filiation divine d'Octave »).

(10) M. Amandry, cité, *BSFN*, 1985, p. 653-654; *id.*, cité, *BCEN.*, 1986, p. 23-34 (chronologie détaillée: Narbonne, - 40; Lyon I, - 38-37; Lyon II et Vienne, - 36; Arausio, - 31-27; Nîmes I, - 28-27).

(11) Sur Nîmes, D. Roman, cité, *RAN*, 1981, p. 209 ss.; et la dernière série lyonnaise, J.-B. Giard, *Lyon*, cité, p. 37 (série avec palme insérée entre les deux têtes); M. Amandry, cité, *BCEN*, 1986, p. 29 (évoquerait Nauloque en 36 av. J.-C., donc une étape intermédiaire).

du jeune homme. En relançant les émissions de bronze, il devenait véritablement un nouveau Janus puisque celui-ci passait pour avoir été à Rome le créateur de la monnaie de bronze⁽¹²⁾. Par ailleurs la proue d'un navire de l'ancien *as* républicain aurait symbolisé au I^{er} s. l'arrivée en Italie de Saturne sur un vaisseau accueilli par Janus⁽¹³⁾. Il est donc normal de voir Octave conserver ce type sur les différents bronzes coloniaux de Gaule. Seuls ceux de Nîmes, ignorant la proue, représentent à cet égard une anomalie, mais Octave a sans doute voulu réaliser une subtile synthèse entre deux exigences contradictoires: honorer la marine, protagoniste essentiel de sa victoire sur Pompée le Jeune et Marc Antoine, et célébrer la victoire sur l'Égypte qui avait paru menacer la domination de Rome. Cette ultime victoire triomphant sur le revers de la monnaie nîmoise, le succès de la flotte romaine n'en est pas moins exalté en la personne de son amiral, Agrippa, arborant la distinction suprême pour hauts faits maritimes: la *corona naualis*. Agrippa, l'auteur de la renaissance de la marine romaine, mérite véritablement d'être associé à Octave dans cette assimilation à Janus⁽¹⁴⁾.

Cette dernière argumentation est toutefois fragilisée du fait de l'importance du rôle de la marine dans les victoires décisives d'Octave sur son principal adversaire, et qui, à ce titre, méritait de voir son symbole (une proue) maintenu au revers. Cependant, l'évocation prioritaire de la défaite de l'Égypte tint sans doute à un autre facteur, primordial aux yeux d'Octave. Actium et la victoire sur l'Égypte représentaient en effet pour lui LA victoire par excellence, celle qui clôturait les années de guerre civile, inaugurerait une ère de paix et de prospérité. Par là même, il pouvait se comparer une fois encore à Janus qui était intervenu dans une guerre fratricide en Italie et avait ouvert la voie à l'entente entre Romains et Sabins.

Janus était donc devenu pour les Romains l'archétype du roi de l'Age d'or et Octave semble avoir eu pour ambition de faire revivre ce passé prestigieux⁽¹⁵⁾. Ce qui est une promesse sur le monnayage de Vienne et

(12) Macr., *Sat.*, I, VII, 22.

(13) Varr., *LL*, V, 156; VII, 27; Ov., *F.*, I, 229-240; Macr., *Sat.*, I, VII, 22; sur cette association, H. Zehnacker, *Moneta. Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (269 - 31 av. J.-C.)*, Rome, 1973, I, p. 272-275 —; mise au point de M. Bar, A propos de l'*aes grave* libral Dioscures/Mercure (Haeberlin, pl. 38-40), dans *BCEN* 29, 1992, p. 4/5.

(14) Sur Agrippa restaurateur de la flotte romaine, J.-M. Roddaz, *Agrippa*, cité, p. 92-138; *contra* cette assimilation à Janus, R. Turcan, Janus à l'époque impériale, in: *ANRW.*, 2, 17-1, p. 374-402, p. 379 s.

(15) Ov., *F.*, I, 259 ss. et 281-282; R. Schilling, Janus, le dieu introducteur, le dieu des passages, in: *Rites, cultes, dieux de Rome*, Paris, 1979, p. 220-262, p. 226 ss.; Macr., *Sat.*, I, VII, 19-21 et I, IX, 16; Verg., *En.*, VIII, 319-325, 357-358.

d'Arausio devient, avec celui de Nîmes, réalité. Il est d'ailleurs hautement significatif de rappeler que, dès Actium, Octave s'empresse de fermer les portes du temple de Janus à Rome, voulant par là montrer qu'il redonnait au monde romain la paix, et qu'il se glorifia dans ses *Res Gestae* d'avoir, par trois fois au cours de son règne, accompli ce geste⁽¹⁶⁾. Enfin, on peut remarquer que le troisième type du monnayage nîmoise se caractérise par la mention d'un nouveau titre d'Auguste, celui de PATER PATRIAE⁽¹⁷⁾. Or ce titre honorifique correspond exactement au souvenir laissé par Janus, roi mythique, dans la mémoire du Peuple Romain. Auguste a donc, tout au long de son règne, tenu à renforcer les termes de la comparaison qu'il voulait établir entre lui-même et Janus!

En apparence, cette argumentation laisse toutefois subsister un problème, celui de savoir quel motif poussa Octave à se contenter de l'approximation typologique que représente le motif des deux têtes adossées et non soudées entre elles. Certes, on peut estimer que les utilisateurs potentiels de ces monnayages, soit prioritairement les citoyens romains des colonies installées en Gaule, étaient parfaitement rompus aux jeux de la propagande monétaire et que ce divertissement iconographique conservait son sens véritable à leurs yeux, en dépit de ce qui semble être une déféctuosité⁽¹⁸⁾. Une telle réponse ne serait cependant que partiellement satisfaisante puisqu'elle éluderait le problème d'une éventuelle intention d'Octave. Il est donc préférable de s'intéresser au but qu'a pu poursuivre Octave en ne poussant pas à son terme l'assimilation avec Janus *bifrons*.

(16) *Res Gestae*, 13; Suet., *Aug.*, XXII; Hor., *C.*, IV, 15, 9; R. Schilling, *Rites*, cité, p. 244-260; déjà J.-B. Giard, *Lyon*, cité, p. 36-37, aboutit à cette conclusion d'une assimilation à Janus.

(17) J.-B. Giard, *Bull. École Antique de Nîmes*, 1971-1972, p. 60, n° 11; *Pater patriae*: R.G., 6, 24-25; Ov., *F.*, 2, 119; Suet., *Aug.*, 58; D. Cass., 53, 18; 55, 10; Macr., *Sat.*, I, IX, 16 (Janus Pater); sur l'ambition d'Octave, A. Alföldi, *Der Vater des Vaterlandes*, in *römischen Denken*, Darmstadt, 1971, p. 67 ss., 80 ss. (en part. p. 91-98), 113 ss.

(18) Propagande: sur ce terme, se rallier aux positions de M. H. Crawford, Roman Imperial Coin Types and the Formation of Public Opinion, in: *Studies in Numismatic Method Presented to Philip Grierson*, Cambridge, p. 47-64 et de G. G. Belloni, *La moneta romana. Società, politica, cultura*, Rome, 1993, p. 60-63; cependant il faut aussi faire attention au type de métal utilisé, et au nombre d'exemplaires diffusés; par le biais des *Glaspasten*, les vétérans romains, établis dans les colonies, devaient connaître un certain nombre de motifs / slogans; on ne peut donc exclure en l'occurrence l'emploi du terme de « propagande ».

Il faut sans doute là prendre en compte le tempérament prudent d'Octave-Auguste qui, instruit de l'échec de César, a toujours assuré à ses entreprises une caution d'apparence républicaine⁽¹⁹⁾. C'est ainsi que, dans le domaine monétaire, on constate que, la victoire assurée, il laisse émettre à Rome, par l'institution réorganisée des *triumviri monetales*, as et sesterces au type de la couronne civique qui lui avait été décernée par le Sénat et le Peuple Romain. Ce n'est que dans les provinces, et en particulier en Gaule, qu'il prend directement en mains le monnayage du petit numéraire, tout en en choisissant avec grand soin les motifs. Il fait figurer, sur les espèces de l'atelier de Lyon, l'autel confédéral où il n'est honoré qu'en compagnie de *dea Roma*. Ainsi est-il signalé, à l'intention du Sénat et du Peuple Romain, que le culte instauré à Lyon est seulement un témoignage de loyalisme des populations des Trois Gaules à l'égard de Rome et de son actuel représentant officiel dans l'Empire.

Les numéraires gallo-romains témoignent certes d'une liberté plus grande d'Auguste dans le choix des thèmes qu'il veut promouvoir mais son audace demeure mesurée, sans cesse contrôlée par son souci de respectabilité républicaine. La création du type nîmois paraît ainsi relever entièrement de cette politique. La Gaule semble bien être pour Octave un véritable laboratoire d'essais iconographiques! Dans le même temps, on peut constater qu'Auguste réussit pleinement, là aussi, à redonner vie aux racines du passé et à transformer d'anciens schémas, pour les utiliser à son profit.

(19) Pour la notion de « *pater* », l'étude d'A. Alföldi, *Der Vater*, citée, p. 40 ss., 80 ss.; par ce biais, Octave va moins loin que Pompée dont on reconnaît le portrait sur un *as* orné d'un Janus *bifrons* (cf. M. H. Crawford, *RRC.*, n° 479/1), et il respectait ainsi les scrupules de ses contemporains (ceci pourrait expliquer la présence de la seule effigie d'Auguste sur les *asses* romains ultérieurs; quant à l'*as* de Pérouse, il s'agit d'un monnayage de circonstances exceptionnelles); il a assuré le succès de son entreprise, même si, localement en Gaule, la pénurie de petit numéraire a provoqué le cisaillement de ces espèces à double portrait; sur ce dernier phénomène, J.-B. Giard, La pénurie de petite monnaie en Gaule au début du Haut Empire, *J. Sav.*, 1975, p. 81 ss.; H. Zehnacker, La trouvaille de La Villeneuve au Châtelot (Aube), *Trésors monétaires*, VI, 1984, p. 9-92, p. 73-77, dresse l'équivalence entre: deux têtes, et une valeur de: un *dupondius*; et récuse (p. 73) l'assimilation à Janus; de même M. Amandry, citée, *BCEN*, 1986, p. 25 (une tête = un *as*; abandon de la tête de Janus), p. 29 (deux effigies = un *dupondius*), p. 34; l'argumentation métrologique est distincte de notre propos et l'on peut dissocier l'intention politique du créateur de ce monnayage des besoins matériels de ses utilisateurs, qui ne correspondent pas forcément; on rappellera *in fine* que Janus synthétise peu ou prou des aspects divergents.

Philippe Gysen — À propos d'un antoninien de Probus de l'atelier de Rome (*)

La légende de droit d'un antoninien de la 3^{ème} émission de Rome pour Probus ne laisse pas de surprendre à la fois par son épigraphie et par la nature inédite de son contenu.

En voici la description:

Dr.: IMP PROBVS P FE AVG

Buste radié et cuirassé à droite, 3/4 avant.

Rv.: ROMAE AE/TERNAE

Roma assise de face dans un temple hexastyle, tenant un globe nicéphore de la main droite et un long sceptre vertical de la main gauche.

A l'exergue: R*A

Poids: 3,60 g; module: 20/20,5 mm; axes: 11 h.



Pour tenter d'en interpréter les anomalies, nous avons replacé cette monnaie dans son contexte numismatique, c'est-à-dire celui de la troisième émission. Rappelons que cette dernière, qui a duré un an (de déc. 277 à déc. 278), est caractérisée par la présence à l'exergue d'une étoile entre la lettre R (initiale de l'atelier romain) et d'une lettre grecque correspondant à l'officine.

Ces dernières sont au nombre de 7 (A, B, Γ, Δ, Ε, Ζ et Z) tout au long des sept émissions couvrant les six ans de règne de Probus.

On y rencontre 6 légendes d'avvers (voir tableau 1) associées à 3 bustes différents⁽¹⁾ et 8 légendes de revers associées à 10 types différents (voir tableau 2).

(*) Mes remerciements vont à J.-M. Doyen, J.-C. Thiry et M. Thys pour leurs suggestions et critiques constructives à propos de ce texte.

(1) Ces 3 bustes sont, selon la nomenclature anglaise, B1 (cuirassé droit, 3/4 avant); H4/l (cuirassé gauche, casqué, 3/4 avant, lance sur l'épaule d., bouclier sur épaule g.); K4/l (en toge consulaire, gauche, 3/4 avant, avec le *scipio*).

TABLEAU 1 (selon la nomenclature de Pink)⁽²⁾

Légendes d'avvers

1	=	IMP CM AVR PROBVS AVG
2	=	IMP CM AVR PROBVS P AVG
3	=	IMP CM AVR PROBVS PF AVG
5	=	IMP C PROBVS PF AVG
7	=	IMP C PROBVS AVG
10	=	IMP PROBVS AVG

Nous avons recherché la présence ou non de césure dans les légendes d'avvers des 130 exemplaires illustrés attribués à cette émission, tous revers confondus, provenant de catalogues de ventes, de trésors publiés⁽³⁾ et de collections publiques ou privées⁽⁴⁾.

Il ressort, malgré la relative petitesse de l'échantillon et de certaines de ses classes, deux populations bien distinctes : une première population pour laquelle il y a toujours une césure et constituée des légendes d'avvers de type court (lég. 7 et 10) et une seconde, où il n'y a jamais de césure, constituée quant à elle, de légendes de type long (lég. 1, 2, 3 & 5); et ce, sans avoir rencontré la moindre exception.

Prolongeons l'analyse en ventilant les différents types de revers et en séparant, comme Pink, les 4 nouvelles légendes des 5 anciennes déjà présentes lors de l'émission précédente.

Le tableau 2 illustre la répartition des différents types de revers en fonction des 6 légendes d'avvers. Mentionnons ici que nous avons incorporé les exemplaires, malheureusement non illustrés, du trésor de la Venèra⁽⁵⁾.

(2) Karl PINK, *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, VI/1 Probus*, dans *Numismatische Zeitschrift* 73 (1949), pp. 13-70.

(3) Hans-Jörg KELLNER, Liselotte ZEMMER-PLANK et Elisabet KELLNER, *Ein römischer Münzschatz von Navis-Mühlen im Wipptal*, dans *Veröffentlichungen des Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum* 64 (1984), pp. 57-236; Sylviane ESTIOT, *Le trésor de Maravielle (Var)*, dans *Trésors Monétaires* tome V (1983), pp. 9-115; Wendelin KELLNER, *Ein römischer Münzfund aus Sirmium (Gallienus-Probus)*, dans le *Thesaurus Nummorum Romanorum et Byzantinorum* 2 (Vienne 1978); Pierre BASTIEN et François VASSELLE, *Les trésors monétaires de Fresnoy-lès-Roye (Somme)*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* 23 (Amiens 1971).

(4) Anne S. ROBERTSON, *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet, IV. Valerian I to Allectus*, (Oxford 1978); Emanuela COCCHI ERCOLANI, *Catalogo della collezione numismatica di Carlo Piancastelli, Monetazione Romana Imperiale - 253-305 dC*, (Citta di Forlì 1974); Peter Robert FRANKE & Ilse PAAR, *Die Antiken Münzen der Sammlung Heynen* (Köln 1976).

(5) Luigi Adriano MILANI, *Il Ripostiglio della Venèra*, réimpression 1977 de l'édition de Rome 1880.

TABLEAU 2 (selon la nomenclature de Pink)

Légendes d'avvers (voir tableau 1)

	1	2	3	5	7	10
<i>Anciens revers :</i>						
ADVENTVS PROBI AVG	1	3	9	0	4	21
ROMAE AETERNAE	1	1	9	2	3	17
SOLI INVICTO (char de face)	1	2	12	0	0	7
VIRTVS AVG	0	0	1	0	0	2
VIRTVS AVGVSTI	3	0	8	0	0	1

Nouveaux revers :

ADVENTVS AVG	-	-	-	-	-	198
ROMAE AETER	-	-	-	-	-	115
SOLI INVICTO (char à g.)	-	-	-	-	-	119
VICTORIA GERM (vict. à d.)	-	-	-	-	-	5
VICTORIA GERM (trophée)	-	-	-	-	-	23

Il ressort du tableau 2 que les 4 nouveaux revers (répartis en 5 types) sont toujours associés à l'unique légende d'avvers IMP PROBVS AVG.

L'apparition de ces nouveaux revers associés à une légende courte milite en faveur d'une deuxième phase à l'intérieur de la troisième émission. Quand cette phase a-t-elle débuté? Vraisemblablement assez tôt, au vu de la répartition des exemplaires entre les anciens et les nouveaux revers. A ce titre, signalons que l'émission précédente possédait déjà les combinaisons des « anciens » revers et des 6 légendes d'avvers, mais si la légende 10 était présente, elle était cependant très mal représentée⁽⁶⁾.

Avec cette seconde phase, démarre une réorganisation de l'atelier romain par une simplification, à la fois des types mais aussi par le passage de 6 légendes d'avvers à une seule. A l'exception du revers VICTORIA GERM avec la victoire à droite qui est très rare et qui semble avoir été une émission *princeps* de ce revers, l'atelier se retrouve avec 4 types de revers aux légendes raccourcies mais toujours distribuées dans les 7 officines. La simplification est tellement profonde — et le restera puisque la situation sera inchangée durant la 4^{ème} émission et dans une mesure à peine moindre dans les 3 dernières émissions — que l'on peut envisager un arrêt pur et simple des émissions des anciens revers. Si cette hypothèse s'avère exacte, et en considérant une production cons-

(6) Ces monnaies semblent très rares. Citons l'exemplaire de Classical Numismatic Group 28, 305, celui de Rauch 46, 783 ainsi que les cinq exemplaires du trésor de la Venèra (LV.2178, 2205, 3183, 3497 & 3711).

tante, le rapport du nombre d'exemplaires (on peut légitimement supposer une répartition statistique des 568 ex. tout au long de l'émission) entre les anciens et les nouveaux revers est proportionnel aux durées des deux phases. Ce calcul simple donne 108 exemplaires pour la première phase contre 460 pour la seconde, ce qui correspond à 19% d'occupation par la première phase. Celle-ci ayant débuté le 10 décembre 277, la charnière se situerait donc aux alentours de la mi-février 278.

Revenons à notre exemplaire et tâchons d'interpréter cette légende d'avers pour le moins inhabituelle. Une première explication se situerait justement à cette date charnière.

En effet, la gravure du buste est encore légèrement décentrée vers le bas comme c'était l'usage dans la première phase pour laisser le passage d'une légende de type long donc sans césure, comme nous l'avons montré plus haut.

Plusieurs graveurs pouvaient intervenir dans la gravure d'un coin d'avers : initialement, la gravure du grènetis, puis du buste impérial — généralement confié à un graveur de talent affirmé — et enfin, l'épigraphie qui pouvait quant à elle être confiée à un graveur de moindre expérience. Mais les routines sont dangereuses en ce sens que tout changement, toute perturbation d'un paramètre peut rapidement avoir pour effet de modifier une situation devenue d'autant plus précaire qu'elle n'est généralement pas associée à suffisamment de réflexion sur les gestes qui la constituent et qu'elle peut ainsi mener à sa déstabilisation avec les conséquences que cela comporte ; or, l'adoption de légendes courtes à césure obligatoire peut être à l'origine de la perturbation d'un graveur dans ses habitudes, et l'avoir amené par distraction à continuer de graver là où il aurait dû interrompre son travail.

Essayons, par jeu, de reconstituer la suite de ses gestes et sa démarche intellectuelle dans cette première hypothèse.

Comme à l'accoutumée, il grave d'abord les lettres-jalons : IMP en bas à gauche et AVG en bas à droite, le reste du texte devant s'insérer symétriquement entre les deux. Il commence bien, en gravant PRO à la suite de IMP mais, au lieu de s'arrêter là et reprendre BVS de l'autre côté du buste, il continue à la suite BV. Là, il réalise sa distraction. Acculé à continuer car une césure à cet endroit n'aurait plus de sens, il change d'avis et décide d'allonger la légende de IMP PRO-BVS AVG en IMP PROBVS PF AVG. Il espace le S puis le P encore davantage, mais l'espace restant demeure encore trop important pour le F final. Ceci constituerait une zone trop aérée et serait par là disgracieuse. La dernière possibilité qui s'offre à lui reste l'ajout d'une lettre supplémentaire et le comblement de l'espace entre le P et le A par les deux lettres FE, initiales du mot *felix* que F seul devait représenter.

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES



a.s.b.l. 4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.

CCP (Bruxelles) : 000-0957261-65

Tél. : 02/519.56.00

Les réunions ordinaires ont lieu, en principe, le 2^e mardi du mois (sauf janv., juil. & août) à la

FONDATION UNIVERSITAIRE

Rue d'Egmont, 11

B-1050 BRUXELLES

Tél. : 02/511.81.00

Voici les activités hors cadre prévues pour le second semestre 1994 :

- Du samedi 24 septembre au samedi 1^{er} octobre, voyage à Madrid.
- Le samedi 8 octobre, à la Fondation Universitaire, cérémonie du trentième anniversaire du CEN et remise du sixième Prix quinquennal de Numismatique.

s.a. **FIBRU** n.v.
(fisch)

KUNST- MEDAILLES D'ART

BRONZES D'ART

KUNSTBRONS



Ordres nationaux et rubans

Coupes

Insignes

Porte-clés

Objets de promotion à la vente

Bijoux or et argent

Toutes gravures

Tous vos ordres personnalisés!

Demandez-nous projets et devis

Nationale ereftekens en linten

Bekers

Kentekens

Sleufelhangers

Verkoop-promoverende produkten

Juwelen goud en zilver

Alle graveerwerk

Al uw objecten gepersonaliseerd!

Vraag ons projecten en prijzen

**MEDAILLES
CHALLENGES**

**AWARDS
PIN'S**

Magasin ouvert

de 9 à 12 h et

de 13 h 30 à 16 h 30

du lundi au vendredi

Rue Edmond Rostandstraat 59

B-1070 Brussels

TÉL. 00-32-(0)2-521.00.88

FAX 00-32-(0)2-521.50.30

Ontvangst

van 9 u tot 12 u en

van 13 u 30 tot 16 u 30

van maandag tot vrijdag

CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUE, a.s.b.l.

(fondé en 1964)

4, Bd de l'Empereur, 1000-Bruxelles.
CCP (Bruxelles): 000-0957261-65

Bulletin du Cercle d'études numismatiques (BCEN)

- Abonnement 1994, 4 fasc. : 1250 FB
— Années 1972 à 1991, par tranche de 4 ans 2500 FB

Travaux du Cercle d'études numismatiques (TCEN)

1. P. MAGAIN, Les monnaies de Jean-Théodore de Bavière épuisé
2. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique (1^{re} éd.) épuisé
3. MARCEL THIRION, Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique 748 FB
4. IVO SUTENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations I 530 FB
5. Joseph GHYSSENS, Les petits deniers de Flandre des XII^e et XIII^e siècles. *Met tweekalige inleiding* 763 FB
6. A. VAN KEYMEULEN, Les trésors monétaires modernes découverts en Belgique (1434-1970). *Tweekalige inleiding* 1000 FB
7. Simone SCHEERS, Les monnaies gauloises de la collection A. Danicourt à Péronne (France, Somme) 588 FB
8. IVO SUTENS, Bibliographie numismatique. Supplément: Ordres et décorations II 650 FB
9. Philip GRIERSON, Bibliographie numismatique, 2^e édition revue et augmentée 1232 FB
10. Henri POTTIER, Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI^e siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique. 1590 FB
11. Marc BAR, Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique 1590 FB
12. François de CALLATAÏ, Georges DEPEYROT, Leandre VILLARONGA, L'argent monnayé d'Alexandre le Grand à Auguste 975 FB

Dossiers du Cercle d'études numismatiques (DCEN)

1. Amand COEKELBERGHS, *Ordonnances monétaires sous Philippe II de 1563 à 1598* 850 FB
2. Amand COEKELBERGHS, L'Hôtel des monnaies de Bruxelles au 18^e siècle et la comptabilisation par parties doubles de ses opérations 500 FB

TVA comprise. Frais de port non compris.

Ristourne de 10 % pour les Membres du CEN, les Musées et Bibliothèques; de 30 %, pour les libraires et numismates professionnels. Paiement uniquement en francs belges par CCP, *Compte postal*; le paiement par banque ne sera accepté que s'il est fait en *Eurochèque*.

DAUBY VAN DER SCHUEREN



MONNAIES
ET
MÉDAILLES-
BOURSE

Rue de la Bourse 14 1000 Bruxelles

TÉL: (02) 513.34.00 - FAX: (02) 512.25.28

LIVRES NUMISMATIQUES

Votre spécialiste dans les Pays-Bas

Dépositaire des publications de l'A.I.N.P.

A.G. VAN DER DUSSEN B.V.

Hondstraat 5
6211 HW Maastricht
Pays-Bas



Listes gratuites sur demande



MAISON PLATT

49, rue de Richelieu - 75001 PARIS

numismatique

- LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
- ORDRES et DÉCORATIONS

Gérard BARRÉ et Daniel RENAUD

seront heureux de vous recevoir dans le cadre du magasin rénové
au 49, rue de Richelieu, 75001 PARIS

où vous pourrez redécouvrir

NUMISMATIQUE GÉNÉRALE
PAPIER MONNAIE
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE
ORDRES ET DÉCORATIONS

Organisation de VENTES et parution de « Catalogues à prix fixes »

*Dès à présent pour toutes demandes de catalogues
et pour la mise à jour de nos fichiers:*

Maison PLATT, B.P. 456, 75026 PARIS CEDEX 01

Tél. : 42.96.50.48 - Télécopie : 42.61.13.99

RCS Paris B 702 013 434 - N° Siret 702 013 434 00015 - Code APE 525Z - Intracom Fr 79 + Siret

**MONNAIES
ET
MÉDAILLES**

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE



B. FRANCESCHI & FILS

10 rue Croix de Fer, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/2179395



SOCIÉTÉ D'ÉDITION NUMISMATIQUE ROMAINE

HOENDERSTRAAT 22, B 9230 WETTEREN - BELGIQUE

- I P. BASTIEN, *Le monnayage de Magnence (350-353)*.
Seconde édition augmentée.
broché 4200 FB relié 4500 FB
- IV H.-G. PFLAUM et P. BASTIEN, *La trouvaille de Çanakkale (Turquie)*.
broché 2400 FB
- VII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (285-294)*.
broché 3000 FB
- VIII P. BASTIEN et A. COTHENET,
Trésors monétaires du Cher: Lignières (294-310), Osmery (294-313).
broché 2100 FB relié 2300 FB
- IX P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (fin. 274-285)*.
broché 3100 FB relié 3400 FB
- X P. BASTIEN et C. METZGER, *Le trésor de Beaurains (dit d'Arras)*.
relié 3500 FB
- XI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (294-316)*.
broché 3700 FB relié 4000 FB
- XII J.-P. CALLU, *Inventaire des Trésors de bronze constantiniens (313-348)*,
P. BASTIEN, *Le Trésor monétaire de Fresnoy-lès-Roye II (261-309)*.
broché 2100 FB relié 2300 FB
- XIII P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (318-337)*.
broché 3800 FB relié 4100 FB
- XIV J.-B. GIARD, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (43 av. J.-C.-41 après J.-C.)*
relié 4200 FB
- XV P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (337-363)*
broché 4950 FB relié 5300 FB
- XVI P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (363-413)*
broché 5000 FB relié 5350 FB
- XVII P. BASTIEN, *Monnaie et Donativa au Bas-Empire*
broché 2750 FB relié 3250 FB
- XVIII P. BASTIEN, M. AMANDRY et G. GAUTIER, *Le monnayage de l'atelier de Lyon (274-413) supplément*
P. BASTIEN, *Le médaillon de plomb de Lyon*
broché 3350 FB relié 3800 FB
- XIX P. BASTIEN, *Le Buste Monétaire des Empereurs Romains*.
Vol. I relié 6200 FB
Vol. II relié 6200 FB
Vol. I + II 11.900 FB
Vol III (Planches) sous presse

Greek numismatics and Archaeology, Essays in honor of Margaret THOMPSON.

relié 2800 FB

Studies in honor of Leo MILDENBERG relié 4950 FB

Mélanges de numismatique, offerts à Pierre BASTIEN

relié 5950 FB

Roman coins in the Princeton University Library, I: Republic to Commodus by B.E. LEVY and P.C.V. BASTIEN relié 3950 FB

Roman: **Les Numismates** par P. BASTIEN 720 FB

A ce propos, mentionnons que *felix* s'abrégeait en F ou en FEL comme l'a rappelé M. Thirion et ce, depuis Commode jusqu'aux empereurs gallo-romains (7).

Une explication alternative pourrait être avancée. Elle reposerait cette fois sur l'oubli de gravure du C dans la légende n° 5 IMP C PROBVS PF AVG. Cette légende, bien que rare dans la 3^{ème} émission, était néanmoins frappée, comme nous l'avons vu, sans césure.

De même que pour l'hypothèse précédente, le *signator* commence par les lettres-jalons IMP et AVG puis comble l'espace ainsi défini, par PROB, mais par l'oubli du C: il se voit dans l'obligation d'espacer de plus en plus les lettres restantes et ce, jusqu'au P, la suite restant identique à celle de la première hypothèse.

Dans ce cas, la date de la frappe devrait être avancée puisque cette légende n° 5 n'était d'usage que dans la première phase de l'émission.

En conclusion, l'abréviation FE pour *felix* apparaît vraiment exceptionnelle dans le monnayage du 3^{ème} et même du 4^{ème} siècle; mais si elle semble avoir été planifiée dans certains cas, l'antoninien de Probus que nous avons décrit doit plutôt être interprété comme le représentant d'un « accident » de frappe et à ce titre, ne mériter qu'une mention anecdotique.

(7) Marcel THIRION, *Les titres Pius Felix sur les monnaies des empereurs gallo-romains*, dans *BCEN*, 1965, pp. 18-19. Cependant, sont à signaler une occurrence de PIVS FE pour 3 sesterces de Postume (Bastien 15, 70 & 91) ainsi que la légende IMP CM CL TACITVS FE AVG sur un aureus de Tacite pour l'atelier de Ticinum (RIC 119). Postérieurement à Probus, on retrouve PI FE pour Allectus sur 2 antoniniens (RIC 73 & 100) et un quinaire (RIC 127) de l'atelier C. Plus tard encore, Dioclétien et Maximien Hercule ont émis individuellement à Trèves un follis avec P FE (RIC 168 & 169) et, à la même époque, Maximien seul émettait à Londres cette fois, un follis avec PI FE (RIC 2).

F. Gurnet. — Une monnaie de cuivre arabo-sassanide inédite.

Nous voudrions décrire dans cette note une variante inédite d'une monnaie de cuivre arabo-sassanide (1) (Fig. 1). Grâce à son bon état de conservation, cette monnaie va également nous permettre de dater de façon assez précise cette émission.

(1) Ce cuivre fait partie d'une émission déjà décrite dans RAOUL CURIEL ET RYKA GYSELEN, *Une collection de monnaies de cuivre arabo-sassanides*, dans *Studia Iranica*, cahier 2, Paris 1984, pp. 79-82.



Avers: Buste de face de Xusrō II portant un collier simple garni de trois perles; sur chaque épaule se trouve une étoile dans un croissant. Les cheveux sont réunis en deux chignons de part et d'autre du visage, surmontés par une combinaison étoile/croissant. Le monarque porte une couronne présentant un merlon frontal et deux latéraux; celle-ci est surplombée par une paire d'ailes et une combinaison étoile/croissant. Des rubans s'élèvent à partir de chaque épaule. Le grènetis est double et dans la marge à 3 h, 6 h et 9 h on retrouve une étoile inscrite dans un croissant.

Légendes: - à gauche de la couronne: GDH (« xvarrah » = gloire)⁽²⁾
 - à droite de la couronne: ḥwslwy (Xusro)
 - dans la marge,
 entre 3 h et 6 h: bismi'llāh (au nom d'Allah),
 et à 7 h: rabbī (seigneur).

Revers: Buste d'Anāhita de face portant la tiare enflammée. Les vêtements présentent des plis amples de chaque côté (sorte de cape?). Un collier simple orne son cou tandis qu'un diadème muni de rubans décore le centre du buste. Des rubans s'élèvent à partir de chaque épaule et les cheveux sont répartis en deux chignons latéraux. Un grènetis double entoure ces éléments et, dans la marge, se trouvent à 0 h, 3 h, 6 h, et 9 h des combinaisons étoile/croissant qui sont elles-mêmes entourées d'un grènetis simple.

Légendes: - à droite: ḥwslwy (Xusro)
 - à gauche: y'cšt (61) (fig. 2)

(2) Il est fort probable que la légende est plus longue: GDH 'pzwt' (xvarrah, prospérité), la frappe étant particulièrement faible à cet endroit.

En raison de la qualité de son style, cette monnaie s'inscrit certainement au début de l'émission dont trois variantes avaient déjà été décrites, toutes en rapport avec la légende marginale de l'avers:

a) bismi'llāh. b) bismi'llāh. c) bismi'llāh.

Notre exemplaire ajoute donc une quatrième variante à ce type, très probablement la première à être apparue. Il est en effet difficile de penser que les variantes b et c aient été intentionnelles; elles semblent plutôt être dues au lent processus de dégradation du type.

L'élément nouveau le plus important est certainement la présence d'une date clairement lisible au revers. Ce fait ne paraît pas être lié à la nouvelle variante décrite; les monnaies déjà publiées (voir R. CURIEL et R. GYSELEN, *op. cit.*) présentent une légende effacée ou trop barbare pour permettre une lecture correcte mais tout à fait compatible, à posteriori, avec la lecture que nous proposons. Dans ce cas, la date serait figée et sa lecture ne nous propose qu'une indication de début du monnayage.

Cette date⁽³⁾ se lit au même endroit que sur les drachmes sassanides dont ce type s'est inspiré⁽⁴⁾. Le nombre 61 n'a cependant rien d'inattendu puisque R. Curiel et R. Gyselen, *op. cit.*, p. 79, avaient déjà proposé un éventail de dates allant des années 46 à 74 de l'hégire, suite aux caractéristiques des légendes marginales de l'avers.

Il reste cependant que l'emploi du type utilisé précédemment durant le règne de Xusrō II détonne quelque peu dans la série des monnaies arabo-sassanides de cuivre, celles-ci ayant habituellement un caractère « nouveau » se manifestant tant par les légendes que par le type. Dans notre cas, seule la légende « bismi'llāh rabbī » a été ajoutée, laissant inchangé⁽⁵⁾ le type monétaire le plus étonnant qu'ait fait frapper Xusrō II, avec notamment une double référence au nom du roi. Ce type semble avoir eu un certain succès. Il a été certainement produit durant une longue période comme le prouvent les différentes légendes marginales et la lente dégradation de la qualité de la gravure.

Il est impossible de déterminer le lieu d'émission de ces monnaies mais cette fidélité à un type purement sassanide nous fait davantage

(3) Nous avons supposé a priori qu'elle était en années de l'hégire. Ce point demanderait certainement une étude plus poussée. Hormis les monnaies frappées à Dārābgird, les monnaies arabo-sassanides anonymes sont exceptionnellement datées.

(4) Voir IV/5 de R. GÖBL, *Sasanian Numismatics*, Braunschweig, 1971, Pl. 14, 218-9. Pour une discussion récente des émissions spéciales de Xusrō II, voir K. MOSIG-WALBURG, *Sonderprägungen des Xusrō II. von typ Göbl V/6 und VI/7*, dans *Iranica Antiqua*, vol XXVIII, 1993, pp. 169-191. On a retrouvé de cette émission des drachmes datées des années 23, 26, 27, 36 et 37.

(5) La légende plus longue proposée dans la note 2 va également dans ce sens.

penser à une ville du Fārs (comme l'a fait, dans une moindre mesure, Dārābgird) qu'à une ville comme Suse qui n'a frappé, après la conquête arabe, que des monnaies de cuivre d'un type nettement moins sassanide⁽⁶⁾.

Notre émission est également produite sur des flans très minces et relativement larges; la seule ville qui ait utilisé cette technique est Ardašīr-Khurrah, également située dans le Fārs⁽⁷⁾. Serait-ce là l'origine de ces monnaies? Le mystère reste entier!

(6) Une autre explication de ce phénomène pourrait se trouver dans les dates d'émission de ces types, les moins sassanides étant les plus tardifs comme suggéré par R. CUIEL et R. GYSELEN. (*op. cit.*, p. 101)

(7) Voir Stephen ALBUM, list 72, 1991, N° 146. Ces monnaies sont au nom de Farrukhzād et montrent à l'avvers le buste du gouverneur et au revers un « senmurw », oiseau mythique.

CURIOSITÉS

Camille Poncelet. — Singularité de certains surmoulages des doubles sesterces de Postume.

Cette note fait suite à mon article dans le *BCEN 30* décrivant deux bronzes de Postume⁽¹⁾.

Un double sesterce supplémentaire, d'un autre type de revers, vient d'être trouvé (automne 1993) en surface sur le même site non précisé du Loiret.

En voici la description :

Dr. : J M CASS LAT POSTVMVS PF AVG

Buste radié, cuirassé et drapé à droite.

Rv. : VIRTVS AVG

Virtus debout à dr., tenant lance et bouclier au sol.

Exemplaire coulé (sans retouche de la tranche), fig. 1.

AE; 18,05 g; 6 h; cercle de grènetis avers: 28 mm, revers: 26 mm.

Signalons qu'une pièce semblable a été trouvée en surface dans le même site en août 1983 et a été examinée au Cabinet des médailles de Bruxelles à cette époque.

Dr. : J M P C M C L POSTVMVS

Buste radié, cuirassé et drapé à droite.

(1) C. PONCELET, *Deux monnaies de bronze au nom de Postume*, dans *BCEN 30*, 1993, p. 14-15.

Rv. : [VIRT]VS AVG

Exemplaire coulé (sans retouche de la tranche), fig. 2.

AE; 10,80 g; 12 h; cercle de grènetis avers: 23 mm, revers: 22 mm.

Madame Lallemand l'attribuait à la deuxième phase de l'atelier secondaire.



fig. 1



fig. 2

En parcourant l'étude de Daniel Gricourt⁽²⁾ au sujet des doubles sesterces de l'atelier II, on remarque que, en regard du diamètre des grènetis, les poids ne donnent aucune régularité de proportion; encore moins pour les exemplaires coulés, qui sont tributaires, eux, de l'écartement des moules ou de la rétraction du matériau plastique.

Nous avons 7,00 g pour l'exemplaire du *BCEN 30*, p. 14, n° 1, avec un module de 26 à 28 mm, et 18,05 g pour la première pièce décrite ci-dessus, avec un diamètre de 26 à 28 mm également.

Mais, ce qui est encore plus étonnant, c'est le format réduit du buste de la deuxième pièce (fig. 2); la copie est sans doute du même graveur que la première⁽³⁾.

Quant au revers VIRTVS AVG, il n'est pas identique au premier, mais réduit et dans un style plus harmonieux.

(2) D. GRICOURT, *Les émissions de doubles sesterces de l'atelier II sous Postume*, dans *Amphora 43*, numéro spécial monographique de 44 p.

(3) P. BASTIEN et R. VICTOIR, *La trouvaille de doubles sesterces de Postume d'Estrée-Wamin et la fin de la thésaurisation du bronze en Occident*, dans *Trésors Monétaires I*, Paris, 1979; voir le graveur 3A (n° 51) et 3 (n° 75) pour les pièces 1 et 2 ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre BASTIEN, *Le buste monétaire des empereurs romains*, II, Editions Numismatique Romaine, Wetteren, Belgique, 1993. Un volume relié en 4°, 436 p.; prix: 6200 FB (Vol. I + II = 2 × 5950 FB).

J'ai déjà dit, dans le *BCEN* 30, 1993, p. 45, tout le bien que je pensais du premier volume de cet ouvrage fondamental de Pierre Bastien et je ne puis manquer de signaler ici que, sans en attendre la parution complète, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'a récompensé déjà du Prix Allier de Hauteroche.

Le premier volume traitait du portrait des empereurs et passait en revue les attributs du buste monétaire, les insignes du pouvoir impérial et les éléments de la tenue civile ou militaire.

Ce deuxième volume (en pagination continuée) ne décevra pas l'attente du lecteur, ni surtout du consultant; au contraire, celui-ci trouvera tous les renseignements souhaités sur les accessoires de prestige que sont les insignes et les attributs (avec renvoi aux photographies contenues dans le 3^e volume, à paraître incessamment). Beaucoup de ces éléments sont déjà schématisés par des dessins dans le texte.

Comme ces symboles sont tirés du répertoire que constituent les revers, l'auteur est amené à étudier un grand nombre de ceux-ci tant du point de vue historique que du point de vue symbolique. La méthode comparative n'est pas moins mise en œuvre ici que pour les portraits eux-mêmes dans le premier volume, et la documentation fait appel non seulement aux grandes collections numismatiques et aux trésors monétaires mais aussi aux productions artistiques voisines, comme bas-reliefs, statues, camées, vaisselle métallique ouvragée.

Les insignes et attributs utilisés à l'avant ont tendance à se multiplier au cours de l'évolution et en conséquence à diminuer chacun de taille; certains deviennent minuscules, au point de devenir illisibles pour les non initiés dès que la frappe est négligée ou que la pièce est quelque peu usée. Pierre Bastien ne se contente cependant pas d'une simple identification: il en pousse l'interprétation jusqu'au deuxième degré et en tire la signification symbolique — qui évolue d'ailleurs avec le temps — en puisant aux sources de l'iconographie monétaire impériale: monnaies grecques, hellénistiques ou républicaines, et en confrontant les observations avec les données historiques contemporaines de la pièce examinée; allusions littéraires, textes historiques, inscriptions lapidaires, sans négliger non plus l'analyse structurale de la monnaie: relations entre les éléments du droit et du revers.

Le cas échéant, l'auteur signale les interprétations diverses qu'il a rencontrées chez les auteurs modernes, comme il l'a fait dans le premier

volume, et il prend généralement position, non sans reconnaître parfois qu'il ne voit aucune explication certaine.

Les bustes des membres de la famille impériale et notamment des impératrices ne sont pas oubliés, ils ont droit à la même étude fouillée que ceux des princes régnants et des césars. Bien entendu, les éléments constitutifs du portrait sont alors différents; ainsi, pour les impératrices, l'accent est mis sur le vêtement et la parure, la chevelure et ses ornements. Signalons que le profil des impératrices est esquissé et les détails de la chevelure reproduits à l'ordinateur par Marie-Louise Bastien.

L'étude se termine par l'examen des bustes multiples présentés sur une même pièce en plusieurs combinaisons possibles: accolés, affrontés, adossés, alignés. Un chapitre est consacré également aux symboles divers associés au buste: surnaturels, cosmiques, religieux etc... Enfin, plusieurs index facilitent la consultation: I. personnages anciens, II. auteurs et personnages modernes; III. attributs et symboles; IV. troupes, monnaies, de bijoux et d'argenterie.

La minutie dont fait preuve l'auteur tout au long de son ouvrage monumental a de quoi faire réfléchir. Fini le temps où les numismates pouvaient se contenter de descriptions sommaires comme « buste à droite, lauré et cuirassé (en abrégé, B. à dr., laur. et cuir.) ». Mais le problème réside dans la place que prendrait chaque description si elle devait être détaillée. Les corpus et les catalogues modernes l'ont résolu par la photographie de toutes les pièces dont il est question, du moins de tous les types et des principales variantes. Or, on a pu constater que nombre de photos sont difficiles à interpréter dans le détail des variantes en raison de l'état de la pièce, de la qualité de la photo ou même du papier. Heureusement, l'informatique nous permet maintenant d'éviter des développements excessivement longs et en grande partie répétitifs. Encore faut-il établir un programme et, après analyse complète, un code spécifique. Pierre Bastien y songe depuis longtemps, la monnaie impériale romaine est d'ailleurs un domaine suffisamment vaste et complexe pour justifier cette démarche. C'est pourquoi, il propose une série de 326 sigles (lettres, chiffres et quelques signes comme étoile, point, croissant), représentant chaque variété que l'on peut rencontrer et qu'il décrit une fois pour toutes.

Ainsi, cet ouvrage constitue une prodigieuse reconstitution des « archives » monétaires impériales, dont on se rend compte maintenant qu'elles on dû se constituer dès le début du principat à Rome et probablement dans les principaux ateliers provinciaux officiels, où c'est le modèle du portrait que l'on attendait, ainsi que les consignes sur le choix des attributs ou symboles que l'empereur souhaitait.

Fort de sa longue expérience, Pierre Bastien vient de composer la grammaire de la numismatique impériale romaine avec sa morphologie et sa syntaxe. On ne saurait assez le remercier de l'immense service qu'il a rendu aux chercheurs.

Marc BAR

Maurice SARTRE, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C. - 235 après J.-C.)*, Paris, Éd. du Seuil, 1991.

L'auteur rappelle dans sa préface que l'Histoire est un domaine complexe : s'il n'est pas souhaitable de la simplifier, il n'est pas facile de la reconstituer dans son intégralité ; et pourtant c'est l'idéal vers lequel nous devons tendre.

« Certes, dit-il p. 9/10, ce qui constitue l'unité de l'Empire, l'administration impériale, l'armée, certaines pratiques du droit et de la législation, et, par-dessus tout, la personne de l'empereur revêt une importance de premier ordre..., (mais il reste que cette situation exceptionnelle) a permis l'émergence d'une civilisation fondée sur le double héritage de la Grèce et de Rome et qui mérite, mieux qu'on ne le croit parfois, le qualificatif de gréco-romain.

Car l'un a engendré le double. Si l'Empire est romain, il n'est pas latin. Le grec — et la culture qu'il véhicule — n'est pas un quelconque idiome indigène, c'est l'autre langue de l'Empire. La création d'une double chancellerie latine et grecque sous Claude concrétise cette réalité — car c'est une réalité admise plus qu'un choix. Si les élites d'Occident sont souvent imprégnées de culture grecque, la réciproque est loin de s'imposer ».

Il faut d'ailleurs rappeler que les Grecs de vieille souche ne se sont pas laissés romaniser et que là où les dynastes hellénistiques n'avaient pas réussi — comme en Syrie profonde — ou n'avaient pas vraiment tenté — comme en Égypte — d'exercer une influence socio-culturelle, c'est paradoxalement sous les Romains que celle-ci s'est développée grâce à leurs cadres administratifs grecs. D'autre part, l'Empire d'Occident s'est effondré en 476, au bout de cinq siècles ; tandis que l'Empire d'Orient lui a survécu de dix siècles et que la Grèce d'Europe entourée de ses îles ioniennes et égéennes est toujours là, bien vivante, avec son écriture, sa langue et sa religion orthodoxe, dont la doctrine a emprunté toute son argumentation aux philosophes grecs antiques.

Revenons au livre de Sartre. L'auteur considère l'histoire événementielle comme connue ou facilement connaissable grâce à n'importe quel bon manuel. Il va s'occuper d'abord de mettre en lumière les principes d'organisation mis en œuvre, dans cette partie de l'Empire, par les Romains qui sont des hommes pragmatiques. Ceux-ci, se trouvant en pays conquis, mais non arriéré tout au contraire, n'ont pas tenu à modifier le régime socio-politique tel qu'ils le trouvaient dans les états hellénistiques et qui restait fondé — sauf en Égypte — sur le système des cités : il existait entre elles de nombreuses relations, mais elles n'étaient soumises à d'autre contrainte centralisatrice que la reconnaissance d'un roi protecteur aux revenus duquel elles contribuaient. Les Romains remanient les provinces à leur convenance et, à la périphérie de la partie orientale, ils laissent en place les rois qui ne leur sont pas manifestement hostiles ; les princes royaux sont invités à terminer leur éducation à Rome et vont constituer le noyau d'une réserve de fonctionnaires indi-

gènes, en attendant l'annexion pure et simple quand l'occasion se présentera (par exemple, lors du décès du souverain) ; le développement et l'aboutissement de cette politique aura lieu sous les Flaviens : un seul État résistera farouchement et sera détruit par la force, c'est l'État juif.

Les Romains ont envisagé avec perspicacité, mais sans scrupule, l'organisation des provinces dans une perspective d'exploitation : ces possessions issues de conquêtes devaient être utiles à l'Italie, l'administration en était conçue non pas en vue d'une intégration (on n'y songera que sous les Sévères), mais comme facteur d'ordre facilitant l'exploitation économique.

Il est cependant indéniable que la plupart des Grecs des classes moyennes ont reconnu les mérites de l'organisation romaine qui était à la fois ferme (par la présence de l'armée), souple (grâce à la relative autonomie laissée aux cités) et habile, par une généreuse distribution de titres honorifiques (métropole, pour les cités ; évergète, pour les personnes).

L'évergétisme existait déjà à la période grecque classique, mais c'était une institution, nommée liturgie, qui imposait aux citoyens riches des prestations à leurs frais ; elle fut transformée en titre honorifique incitant à la bienfaisance plus ou moins intéressée (c'était une générosité ostentatoire) ou plus ou moins prudente (c'était alors une précaution contre les envieux).

Voilà pour les quatre premiers chapitres de l'ouvrage. Les six autres constituent un tour d'horizon destiné à mettre en lumière la diversité et l'originalité des provinces ; M. Sartre les regroupe comme suit : la Grèce avec la Macédoine ; la Thrace et la Mésie ; l'Asie Mineure ; la Syrie ; la Judée et les Juifs de la première diaspora en Méditerranée orientale ; enfin, l'Égypte.

Le onzième et dernier chapitre est consacré à la vie religieuse ; cette manifestation que l'on ne peut dissocier de la vie sociale se présente sous les formes les plus diverses et les plus exubérantes : à côté d'une foule de rites archaïques maintenus dans la mesure où ils étaient étranges et de la permanence des anciens sanctuaires, le succès allant surtout aux divinités assurant la fécondité (Hécate) ou la guérison (Asclépios), ou des cultes à mystères (Déméter, Dionysos), on constate le prestige grandissant de l'astrologie et le développement des religions du salut — religions difficiles à interpréter car elles comprenaient aussi des mystères et se caractérisaient par un syncrétisme qui leur donnait un caractère cosmopolite, ce sont p.ex. les cultes de Cybèle (originaire d'Anatolie), Sarapis (venu du Pont ? à Alexandrie), Isis (Égypte), Mithra (Iran-Pont-Thrace). L'auteur s'arrêtant à la date de 235, fin de la dynastie des Sévères, ne mentionne le christianisme que de manière occasionnelle car il ne croit pas que la diffusion du christianisme ait marqué de façon très sensible les sociétés provinciales avant le III^e siècle, même en Orient.

Professeur d'histoire ancienne à l'Université François Rabelais de Tours, Maurice Sartre nous gratifie d'un ouvrage fondamental et nouveau qui fait déjà autorité dans le monde universitaire : 638 pages très

documentées ; plus de 120 sont techniques : glossaire, bibliographie, cartographie, index de quarante pages. Sa lecture et sa consultation s'imposent non seulement aux historiens de l'antiquité, mais également aux numismates qui s'intéressent aux monnaies impériales grecques. Je ne cache pas que cette dénomination traditionnelle me paraît plus satisfaisante que celle que l'on tend à répandre aujourd'hui « monnaies provinciales romaines », de même que comme titre de l'ouvrage, à « L'Orient romain », j'aurais préféré *L'Orient sous l'empire romain...*

Marc BAR

Trésors monétaires, tomes XIII, Paris, Bibl. Nationale, 1992, A4, 139 p., 21 pl. Prix : 300 FF.

Le treizième volume des *Trésors Monétaires* (la présentation est légèrement modifiée par rapport aux tomes précédents) est entièrement consacré au monnayage des empereurs gallo-romains, avec l'accent mis sur les émissions de bronze de Postume (260-269 ap. J.-C.).

A cette occasion, D. GRICOURT, D. HOLLARD et F. PILON éditent les dépôts de Landévennec (Finistère), Méricourt-l'Abbé, Luzarches (Val d'Oise) : monnaies isolées + 2 (?) dépôts, et Châteaubleau (Seine-et-Marne), tous riches en bronzes imitant les frappes officielles de Postume.

M^{me} S. ESTIOT étudie un trésor légèrement plus récent, enfoui sous Victorin/Aurélien et découvert dans le Loiret à Montargis.

A côté d'une étude classique (descriptive et quantitative) des dépôts de ce genre, vient s'ajouter une bonne synthèse de D. Hollard sur « la thésaurisation du monnayage de bronze de Postume : structure et chronologie des dépôts monétaires ».

L'important catalogue des dépôts (pp. 93-105) mis en forme par Hollard ne doit pas leurrer le lecteur sur l'état fragmentaire de nos connaissances à ce sujet : beaucoup de trésors sont encore et toujours dispersés avant inventaire, et l'illustration — indispensable pour tout ce qui s'écarte des frappes officielles — demeure exceptionnelle, un reproche que l'on ne peut certes pas faire aux éditeurs des *Trésors Monétaires*, qui n'hésitent pas à donner aux planches l'importance et la qualité qu'elles méritent.

Jean-Marc DOYEN

PUBLICATIONS REÇUES EN 1993

Tirés à part et Numéros spéciaux

Y. CABUY e.a., *Bruxelles 1993. Résultats des premières opérations archéologiques menées dans la Capitale* (extr. du Bull. du Crédit Communal, n° 182, 1992).

J. PLUMIER, *Archéologie d'un quartier namurois*, C.G.E.R., Namur, 1993.

J. ELSÉN, Bruxelles, *Livres numismatiques*, 1993.

Edizioni *ennerre*, Milan, *Listino 3*, 1993.

H. VANHOUDT, *Twintig Eeuwen Belgische Munt*, Kon. Munt van België, Brussel, 1993.

Kreissparkasse, Cologne, *Feldgeschichtliches Museum in der Kreissparkasse Köln*, 1998.

Revue du Nord, Lille, *Chronique numismatique (XI)*, extr. du n° 296, 1992.

S. SCHEERS, *Celtic coin types in Britain and their Mediterranean origins*, extr. de B.A.R., Brit. ser. 222, 1992 (Oxford Celtic Symposium, Apr. 1989).

SPINK, Londres, *A Catalogue of Numismatic Books 1993/1994*.

Revue

Annales de la Société Archéologique de Namur, LXVII, 1992.

Annotazioni Numismatiche, Milan, 1993, 9-11.

Amphora, 1992, 66-68 ; 1993, 69, 70.

Archaion, Archéologie et Histoire ancienne. Cat. librairie, 1993, 1-6.

de Beeldenaar, Leiden, 1993, 5.

Bulletin du Crédit Communal de Belgique, 1992, 4 ; 1993, 1-3.

Bulletin de la Société Française de Numismatique, 1992, 10 ; 1993, 1-9.

Bulletin du C.I.R.A., Bruxelles, 1992, 4 ; 1993, 1-3.

Buletinul Societății Numismatice Române, Bucarest, 1992, n° 134-139 = 1986-1991.

Cahiers Numismatiques, 1993, 1-4.

CN Cronaca numismatica, 38, Gennaio 1993 + Suppl. speciale : Riassunto delle puntate precedenti...

Das Fenster, Kreissparkasse Köln, 1943, 145, 146.

Full Informatiu, Barcelone, 1992, 5, 6 ; 1993, 7, 8.

International Numismatic News, CIN, Compte rendu 39 (1992).

The Medal, Spring 93, Autumn 93 ; Médailles 1993 (XXIII^e Congrès Fidem, Londres 1992).

Mitteilungen der Österreichischen Gesellschaft, 1993, 1-6.

Monnaie Info, Monnaie Royale de Belgique n° 1, 1993.

N.B. Numismatisches Nachrichtenblatt, 1993, 1-12.

Numizmatikai Közlöny, XC-XCI, 1991-92.

Passeport pour le passé, Archéolo-J, 1993, 1-4.

Romana Contact, 1991 - Parution 1992.

Spink Numismatic Circular, 1993, 1-10.

La Vie Numismatique, 1993, 1-10.

Wiadomosci Numismatyczne, 1991, 1-2, 3-4.

Listes et Catalogues de Vente

B. AHLSTRÖM, Stockholm, *Auktioner 47 (17-04-93) : 1589 lots, dont Coll. Eric Månsson* ; 48 (20-11-93) : 1507 lots.

ARETUSA, Lugano, *Asta 1 (18-09-93) : 701 lots, Lista aprile 93*.

AUCTIONES, Basel, *Auktion 23 (17/18-06-93) : 1583 lots, Ant., Suisse, Lit.*

E. BOURGEY, Paris, *Ventes 11-05-93 : Coll. (générale) Claudine Naudet, 829 lots ; 2/3-12-93 : 588 lots*.

CRÉDIT DE LA BOURSE, Paris, *Vente publ. 26/28-04-93 : 1639 lots ; V. à P.M. oct. 93, 1226 lots*.

- CRÉDIT SUISSE. MONETARIUM, *Listes* '93, 59-60; *Nouveautés*, mai, sept, déc. 93.
 J. ELSÉN, Bruxelles, *Ventes* 29 (17-04-93): 1615 lots, M-A et Mod.; 30 (12-06-93): 810 lots, Ant.; 31 (18-09-93): 890 lots, M-A et Mod.
 P.-F. JACQUIER, Kehl, *Münzliste* 15, Sommer '93.
 LANZ, München, *Auktionen* 64 (07-06-93): 1019 lots, Ant.; 66 (22-11-93): 1006 lots, Ant., Byz.
 LEU NUMISMATIK, Zürich, *Listen* Winter 92/3, Herbst 93; *Auktion* 57 (25-05-93): 723 lots, Ant.; LEU NUMISMATIK & NUMISMATICA ARS CLASSICA, *Auktion* 26-05-93: 613 lots, Arcadius to Constantine XI.
 NUMISMATICA ARS CLASSICA, Zürich, *Auktion* 6 (11-03-93): 549 lots, Ant.; *Auktion C* (11/12-03-93): 2116 lots, Ant.
 Maison PLATT, Paris, *Vente* 08-04-93: 573 lots, Ordres et Décorations.
 F. STERNBERG, Zürich, *Liste* 5, sept. 93.
 D. THIRION, Bruxelles, *Listes* printemps, automne 93, hiver 93/94.
 W. VAN ALSENOY, Anvers, *Vente* 26 (20-11-93): 703 lots.
 J. VEDRINES, Paris, *Vente s/offre* 23-06-93: 605 lots; *V. Publ.* 15-12-93: 613 lots, Coll. P.-C. Vian (II^e partie) et divers.
 J. VINCHON, Paris, *Vente* 30-11 et 01-12-93: 776 lots.

CABINETS DES MÉDAILLES ÉTRANGERS *

visités par le C.EN. au cours de ses voyages annuels.

- 1976: Berlin, BODE MUSEUM (ST); Dresde, ALBERTINUM (EP).
 1977: Copenhague, NATIONALMUSEET (ST).
 1978: Vienne, KUNSTHISTORISCHES MUSEUM (ST).
 1979: New York, ANS (ST); Washington, SMITHSONIAN INSTITUTION (ST).
 1980: Stockholm, HISTORISKA MUSEUM (ST).
 1981: Léninegrad, ERMITAGE (ST).
 1982: Prague, NATIONAL MUSEUM (ST).
 1983: Athènes, MUSÉE NUMISMATIQUE (ST).
 1984: Istanbul, MUSÉE DES ANTIQUITÉS (ST); Bursa, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE (EP).
 1985: Budapest, MUSÉE NATIONAL (ST).
 1986: Nicosie, BANK OF CYPRUS (ET).
 1987: Lisbonne, CASA DE MOEDA (ST); FUNDAÇÃO GULBENKIAN (EP).
 1988: Ljubljana, MUSÉE NATIONAL (ST); Belgrade, MUSÉE NATIONAL (ST).
 1989: Syracuse, (ancien) MUSEO ARCHEOLOGICO (EP); Palerme, FONDAZIONE MORMINO (EP).
 1990: Barcelone, GABINET NUMISMATIC DE CATALUNYA (ST).
 1991: Cracovie, MUSÉE NATIONAL (ST); Wrocław, MUSÉE D'ART DE LA MÉDAILLE (EP); Lodz, MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE (ST); Varsovie, MUSEE NATIONAL (ST).
 1992: Turin, MUSEO CIVICO DI NUMISMATICA (EP); Milan, CASTELLO SFORZESCO (ST).
 1993: Pékin, CHINA NUMISMATIC MUSEUM (EP).
 1994: ... Madrid, CASA DE LA MONEDA ...

* ST = salle de travail; EP = exposition permanente; ET = exposition temporaire.